

23 oct 2013 -17:38

Appartient à Conseil des ministres du 24 octobre 2013

Utilisation des réserves disponibles pour le Fonds d'impulsion à la politique des Immigrés

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des Chances Joëlle Milquet, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'utilisation des réserves disponibles pour le Fonds d'impulsion à la politique des Immigrés (FIPI) jusqu'à leur épuisement pour les projets 2013.

Le Fonds d'impulsion à la politique des immigrés subventionne pour 8 millions d'euros par an des projets associatifs des autorités fédérales, des Régions et des Communautés. Ce financement provient du SPF Emploi et des bénéfiques de la Loterie Nationale. Le comité de gestion du 24 avril 2013 a décidé d'utiliser les réserves constituées pour les projets de l'année 2013. Le Conseil des ministres a entériné cette décision.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première
ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13
<http://www.milquet.belgium.be>